



Eolien en mer sur le Banc de Guérande

Décision de la Cour Administrative d'Appel de Nantes

Nous avons pris connaissance du texte de la décision de la Cour Administrative d'Appel de Nantes.

Nous prenons acte que, pour la Cour, les Pornichétins, les Baulois, et les Pouliguennais, ne sont pas concernés par ce projet d'éoliennes en mer sur le Banc de Guérande.

On peut s'interroger : pourquoi avoir organisé un Débat Public et une enquête publique ?

Contact:	Alain Doré 06 80 20 38 40 defensedelamer@gmail.com www.dlm-eoliennesenmer.fr
-----------------	--